

Fiche d'identité du site Natura 2000
**« ÎLES ET BERGES DE LA SEINE EN SEINE-
MARITIME »**

(site n° FR 2302006)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie, :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>

LOCALISATION

Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime (76)
Superficie : 237 ha
Nombre de communes : 11 (liste en annexe 2)
Altitude maximale : -- mètres
Région biogéographique : Atlantique

DOCUMENT D'OBJECTIFS

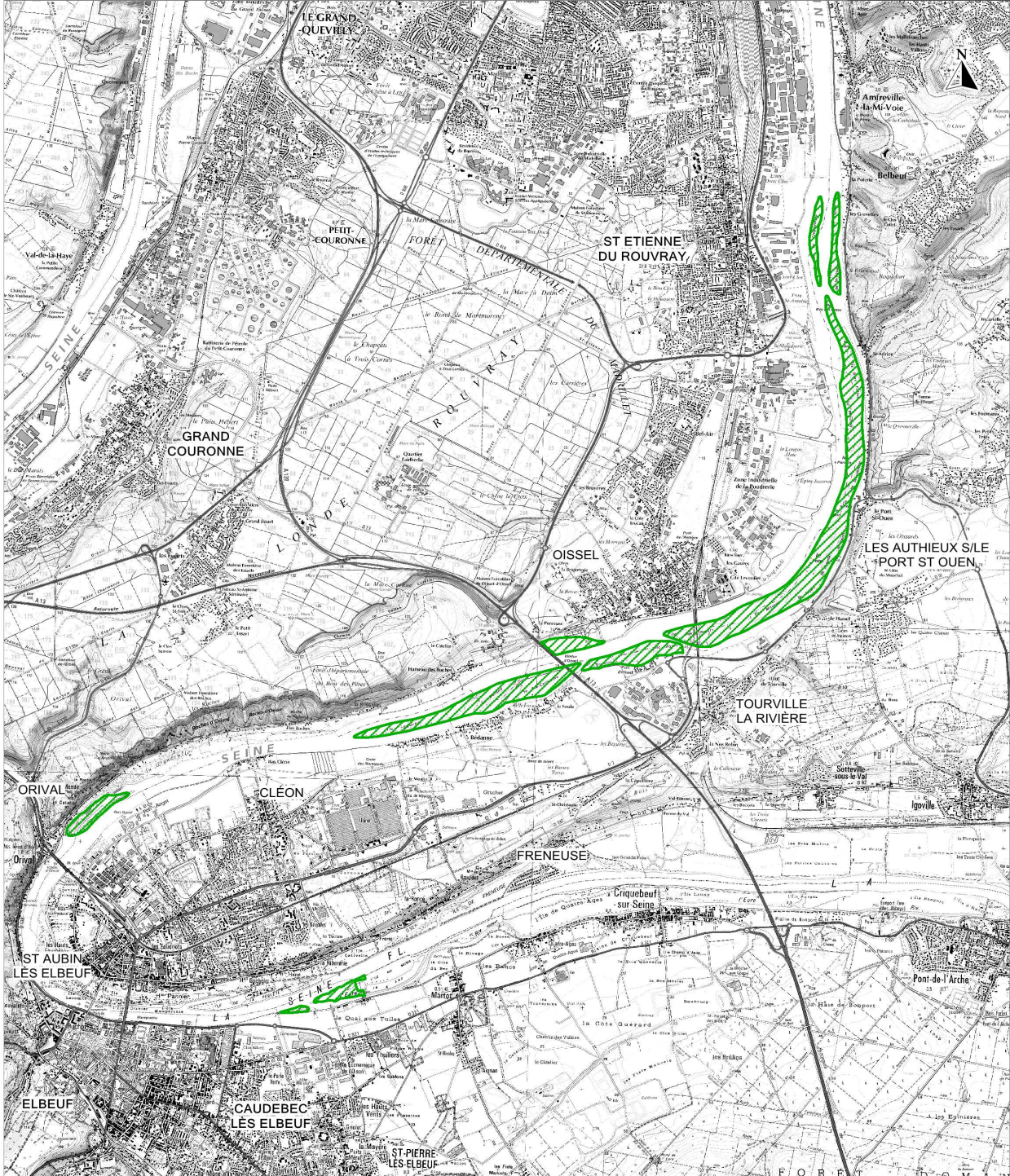
Structure animatrice post-DOCOB : Département de Seine-Maritime


Date d'achèvement : 21/03/2012
Date de mise à jour : /
Arrêté d'approbation du DOCOB : en cours
Arrêté ministériel de désignation en ZSC : /



Site Natura 2000 "Iles et berges de la Seine en Seine-Maritime"

Août 2012



 Site Natura 2000
"Iles et berges de la Seine en Seine-Maritime"

Fond IGN scan 25@2011



PRÉSENTATION DU SITE

Dans les bras secondaires et les chapelets d'îles, les berges se découvrent à marée basse et laissent apparaître des bancs de vase et des herbiers aquatiques. Les formations végétales rencontrées sur les îles et les berges sont assez originales mais relictuelles, composées de forêts alluviales souvent fragmentaires et de végétations herbacées eutrophes.

Ces végétations sont assez structurées et étagées au sein de ces îles, selon la topographie, le substrat et l'influence des marées. Sur ce site, les habitats d'intérêt communautaire se répartissent en trois grands types de milieux :

- les milieux aquatiques et vasières ;
- les groupements de hautes herbes du bord des eaux ;
- les forêts alluviales



Îles Lery, Bas des Vases, Crapaudière, Saint Antoine et Ligard (Département 76)

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface
Milieux aquatiques	1130-1	Slikke en mer à marées (façade atlantique)	26,11 ha
	3150-3	Plan d'eau eutrophes avec dominance en macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	0,04 ha
	3260-5	Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots	27,49 ha
	3270-1	<i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (hors Loire)	0,87 ha
Milieux ouverts terrestres	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	0,01 ha
	6430-4	Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	19,88 ha
Milieux forestiers humides	91E0-1	Saulaies arborescentes à Saule blanc	34,71 ha
	91F0	Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle	24,93 ha

NB : seuls les habitats ont été inventoriés sur ce site.

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités socio-économiques sur le site sont peu nombreuses. La chasse reste l'activité principale. La pêche, le pâturage, la gestion écologique, les sports nautiques sont des activités peu présentes sur l'ensemble du site. Toutes ces activités pratiquées sur les îles ou les eaux libres du périmètre Natura 2000 ont peu d'incidence sur la conservation des habitats d'intérêt communautaire. Ces activités sont, dans l'ensemble, propices à la conservation des habitats. La gestion écologique de certaines îles, le ramassage des déchets sont des bonnes pratiques mises en place par les différents acteurs du site. Les activités doivent cependant continuer à tenir compte des exigences écologiques des îles et du fleuve. La principale menace identifiée sur le site pour les habitats est la colonisation par les espèces invasives et plus particulièrement d'origine végétale. Un grand nombre d'espèces a colonisé le site et risque de détruire les habitats encore présents. Cette menace est généralement d'origine anthropique. Le fleuve transporte les graines, branches, feuilles de ces espèces importées par l'homme, qui s'adaptent et s'installent facilement et rapidement sur tous les milieux naturels.

En revanche les activités hors-site telles que la navigation fluviale, l'urbanisation, l'industrie ou encore l'agriculture sont sources de dégradation des milieux naturels et des habitats sur les îles. Ces activités sont peu contrôlables à l'échelle du site car elles concernent une économie ou une politique d'urbanisation à une échelle plus large. Les principales causes de dégradations des habitats sont, avec les espèces invasives, le batillage et la qualité de l'eau (dont l'eutrophisation) du fleuve.



Île aux Bœufs - berge rive droite (Département 76)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les principaux enjeux sur ce site sont les suivants :

Le milieu terrestre

→ L'enjeu est : **la gestion durable des habitats d'intérêt communautaire terrestre face à la pression naturelle et anthropique.**

Le milieu fluvial

→ L'enjeu est : **la gestion durable des annexes hydrauliques (bras secondaires et bras morts), des berges et du lit du fleuve.**

La connaissance

→ L'enjeu est : **l'amélioration des connaissances sur le site Natura 2000.**

La communication

→ L'enjeu est : **l'information et la sensibilisation du public et des collectivités.**

L'enjeu hors périmètre

→ L'enjeu est : **la prise en compte des phénomènes extérieurs au site Natura 2000.**

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis dans le DOCOB
Sur le milieu terrestre	Forêts alluviales, mégaphorbiaies, mares	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter et gérer la propagation des espèces végétales et animales invasives • Limiter l'envasement et la fermeture du couvert des mares eutrophes • Gérer durablement les forêts alluviales • Limiter l'embroussaillage et l'eutrophisation des mégaphorbiaies
Milieux aquatiques	Berges en eau, bras secondaires et bras morts de la Seine	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver et restaurer les bras morts • Conserver le fonctionnement des bras secondaires • Limiter la propagation des macro-déchets non-organique • Favoriser la restauration des berges par technique végétale • Limiter l'impact du dragage à proximité des habitats
Autres	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances scientifiques
	Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser le public et les collectivités
	Hors Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité physico-chimique des eaux de la Seine • Assurer une veille sur les techniques minimisant l'impact du batillage dû au transport fluvial en particulier

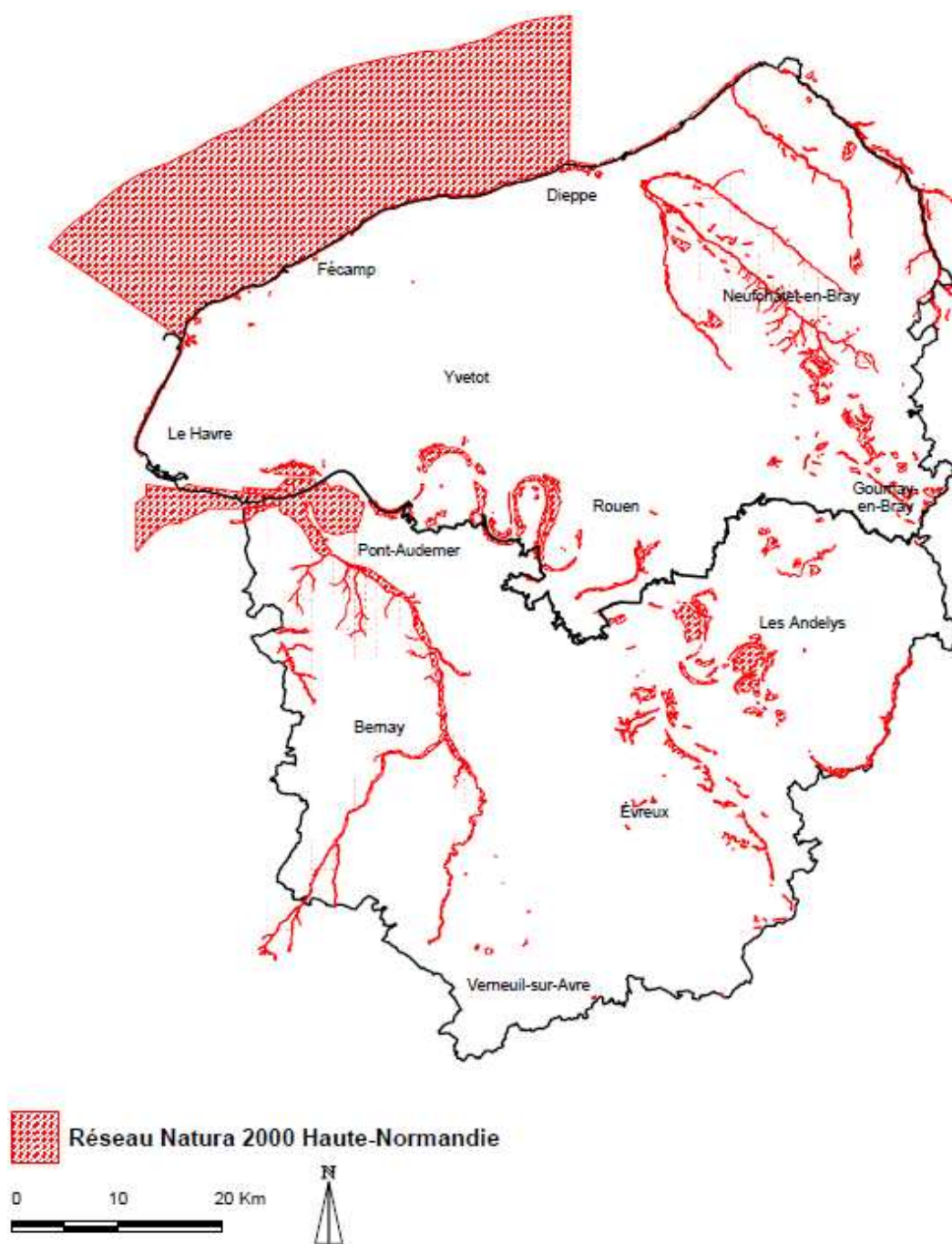


Île Merdray amont (Département 76)

IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu / de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu / de l'espèce
Milieux forestiers humides	<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien de la dynamique du fleuve - La faible pression sylvicole et l'évolution naturelle des boisements - Le maintien des arbres morts - Le maintien des essences patrimoniales (Peuplier noir et Frêne oxyphylle) - La limitation des espèces invasives 	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux hydrauliques à proximité - L'endiguement des berges boisées - Les coupes sylvicoles trop fortes - L'introduction d'espèces exotiques et/ou invasives - Le batillage - La transformation
Milieux aquatiques et vasières	<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien de la dynamique du fleuve - La limitation des polluants et donc des rejets dans le fleuve - La limitation de l'embroussaillage et de l'envasement sur les eaux stagnantes - La limitation des espèces invasives 	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux hydrauliques à proximité (dragage notamment pour les habitats de vasière) - L'endiguement des berges - L'introduction d'espèces exotiques et/ou invasives - Les rejets polluants dans le fleuve - Le batillage
Milieux ouverts terrestres (milieux herbacés à hautes herbes : mégaphorbiaies)	<ul style="list-style-type: none"> - Le gyrobroyage périodique - La coupe des ligneux (saule notamment) - La gestion et la diminution des espèces invasives - La non-gestion si l'on souhaite laisser faire la dynamique naturelle - Le maintien du régime hydraulique favorisant les crues - Le maintien d'une mosaïque de milieu et de la dynamique naturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - La transformation des terrains abritant l'habitat (populiculture, prairies pâturées, culture...) - Le travail du sol - L'endiguement des berges - L'utilisation de produits phytosanitaires - Le drainage du lit majeur - L'introduction d'espèces invasives - Les modifications hydrauliques limitant les crues périodiques - Les rejets et écoulement de produits fertilisants et ayant tendance à enrichir en éléments organiques les eaux (eutrophisation).
Tous les milieux et espèces	<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien de la dynamique du fleuve - La limitation des espèces invasives - La limitation des polluants et déchets - Le maintien des bras morts et secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - La modification hydraulique - L'endiguement des berges - La fermeture des bras morts - L'introduction d'espèces invasives - La pollution et l'eutrophisation des eaux de la Seine

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
705	Tourville la Rivière	47.88% (113.1ha)
484	Oissel	19.35% (45.71ha)
178	Cléon	5,59% (13,19 ha)
313	Gouy	9,59% (22,65ha)
640	Saint Pierre lès Elbeuf	3,63% (8,57ha)
069	Belbeuf	6,61% (15,61ha)
575	Saint Etienne du Rouvray	2,17% (5,11ha)
282	Freneuse	0,15% (0,36ha)
486	Orival	3,82% (9,02ha)
561	Saint Aubin lès Elbeuf	1,19% (2,81ha)
039	Les Authieux sur le Port St Ouen	0,04% (0,086ha)